

EVOLUTION DES CCLIN/ARLIN

Anne BERGER-CARBONNE

Unité Infections associées aux soins et Résistance aux antibiotiques

Direction des maladies infectieuses

SF2H 2017-NICE

PLANS ET PROGRAMMES NATIONAUX

- Programme national d'actions et de prévention des IAS (PROPIAS) : IAS & RATB, élargissement aux trois secteurs de soins 2015
- Suites du Plan national d'alerte antibiotiques 2011-2016, dont (CIS) Antibiorésistance 17/11/16
 - Instruction du 19 juin 2015 (mise en œuvre lutte contre RATB par ARS)
- Programmation de Santé publique France et priorités 2017 formulées par la DGS

REORGANISATION DES CCLIN-ARLIN EN C-PIAS

- Réforme territoriale, rôle majeur et croissant des ARS
- Réorganisation des vigilances
- Création de Santé publique France : continuum « De la surveillance à la prévention »

ELEMENTS STRUCTURANTS

- Décret C-PIAS – 5 Février 2017
- Instruction relative à l'organisation régionale des vigilances et de l'appui sanitaires : mars 2017
- 2 arrêtés du 27 Février 2017 sur Portail de signalement des ESI

CONTEXTE BUDGETAIRE CONTRAINT

ART. R 1413-83 :

- Un centre dans chaque région :
 - Expertise et appui
 - Animation réseaux
 - Suivi
- Membre du réseau régional de vigilance et d'appui

ART. R 1413-84

- Centre implanté en établissement de santé
- Centre peut être composé d'unités hébergées dans plusieurs établissements de santé
- L'ARS peut recourir au centre d'une autre région pour mutualiser l'accomplissement de certaines missions
- Appel à projet de l'ARS pour désigner l'ES porteur du projet de CPIAS et dans lequel il est implanté
- Désignation par le DGARS après avis ANSP

ART. 1413-85 :

- Convention DG ARS / ES
- Un programme de travail établi avec ARS
- Rapport annuel à l'ARS communiqué au Ministre et à l'ANSP

ART. R 1413-86 :

- Appel à projet de l'ANSP pour désigner le ou les CPIAS chargés de missions scientifiques nationales
- Désignation par l'ANSP après avis DGARS
- Convention ANSP / ES communiquée au Ministre et aux ARS

ART. R 1413-87 :

- Le ministre définit les orientations nationales et peut confier des missions à un ou plusieurs centres

Organisation régionale : RREVA

(Instruction du 3 mars 2017)

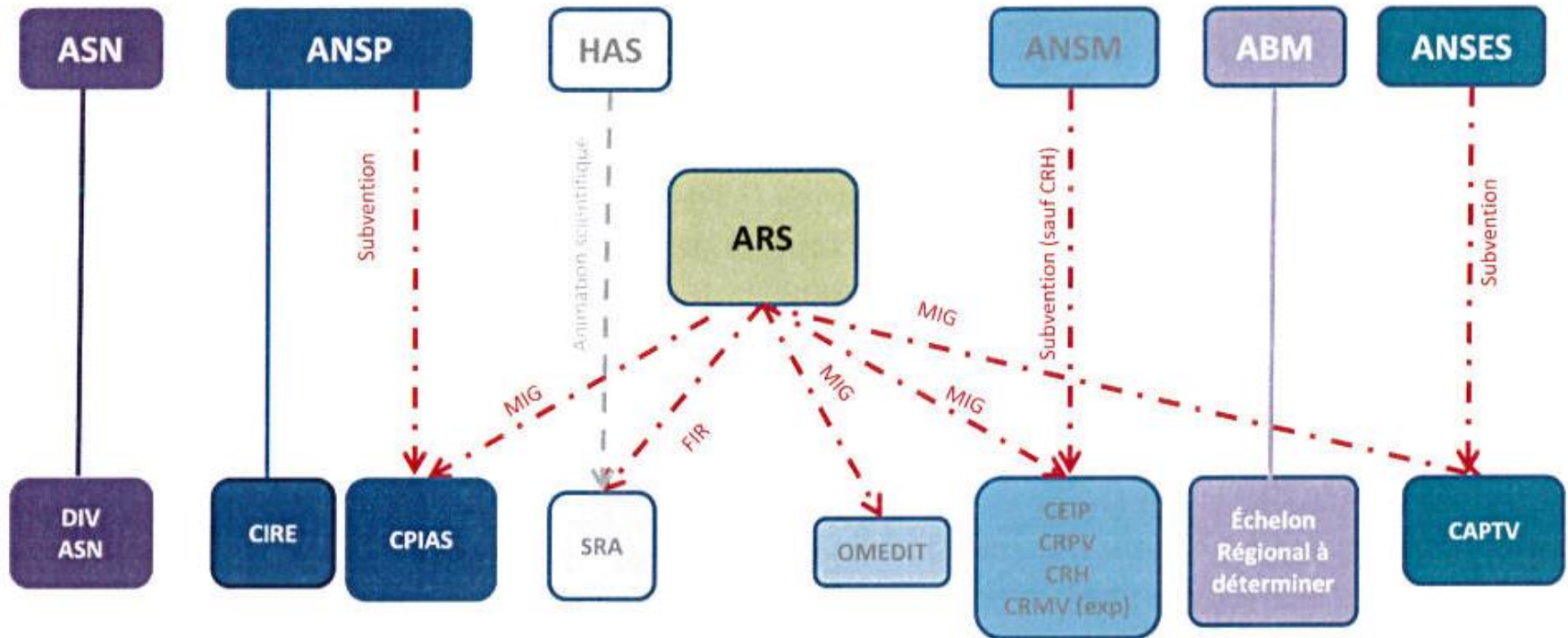


Schéma 1 : Organisation territoriale des vigilances sanitaires

ORGANISATION RÉGIONALE : RREVA ET SIGNALEMENT (INSTRUCTION DU 3 MARS 2017)

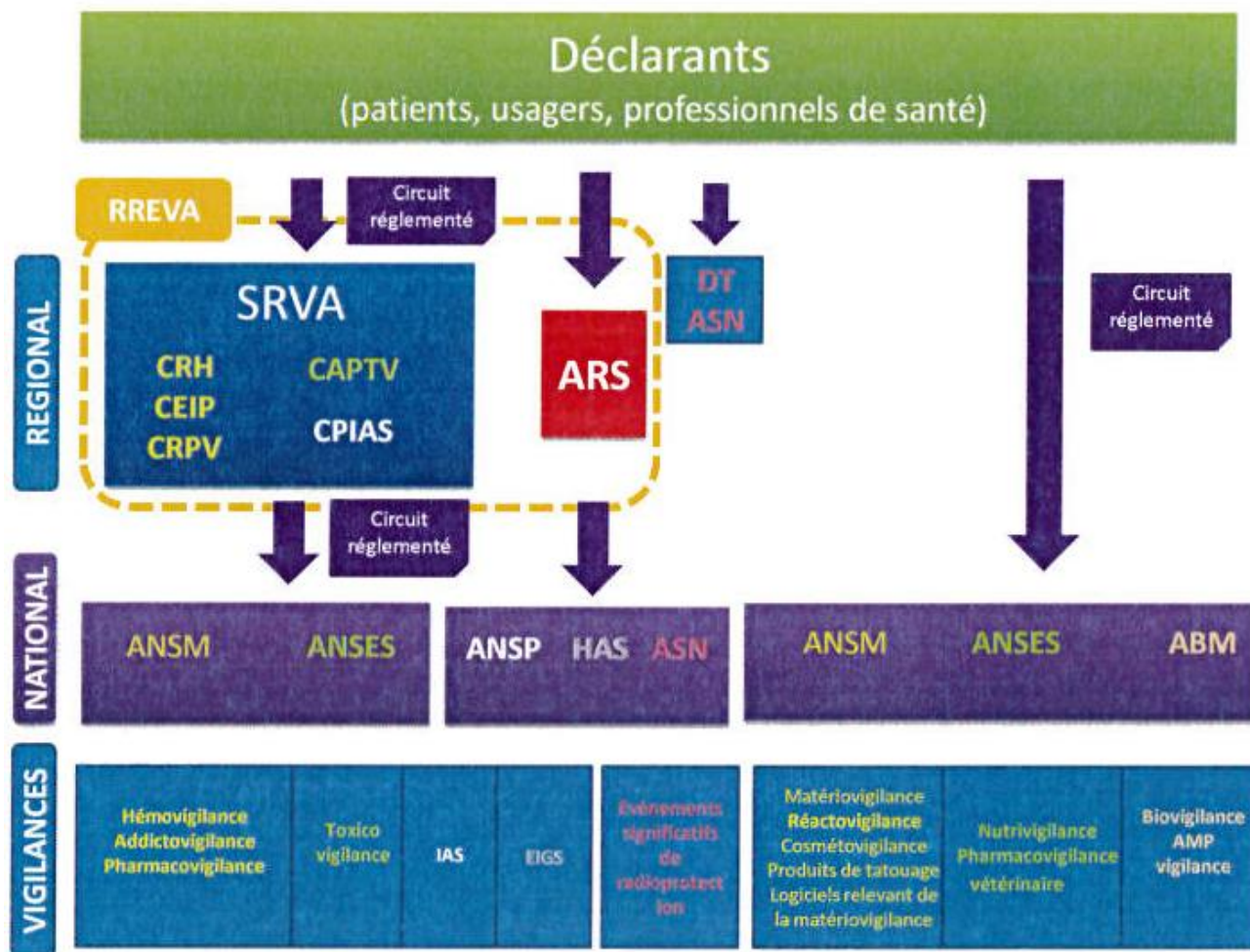


Schéma 2 : Signalements à destination directe des ARS

MISSIONS RÉGIONALES DES CPIAS **(INSTRUCTION DU 3 MARS / ARRÊTÉ DU 7 MARS 2017)**

- **EXPERTISE ET APPUI AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ, QUELS QUE SOIENT LEUR LIEUX D'EXERCICE, POUR LA PRÉVENTION DES IAS ET DE LA RATB (RAI)**
- **COORDINATION ET ANIMATION DE RÉSEAUX DE PS CONCOURANT À LA PIAS ET RATB**
- **INVESTIGATION, SUIVI DES IAS, APPUI À LEUR GESTION À LA DEMANDE DES PS CONCERNÉS OU DE L'ARS**

NB : Actualisation de l'organisation de la lutte contre l'ATBR : suite à l'instruction de juin 2015 :

Les Equipes et outils de surveillance Antibiolor (outil consores) et Medqual (outil Medqual) ont vocation à être intégrés aux projets de CPIAS de leur région d'implantation (Grand Est et Pays de la Loire)

PERIMETRE : MISSIONS ACTUELLES, A REVOIR

- En termes de priorités et objectifs (surveillance)
- En termes de format

EN PRATIQUE : 10 MISSIONS NATIONALES IDENTIFIEES AUJOURD'HUI

- 1 mission Signalement (coordination nationale SpFrance)
- 5 missions Réseaux nationaux de surveillance continue en incidence
- BMR-ICD, ATB, ISO, REA, CV-exAES
- 1 mission Enquêtes / Etudes (enquêtes de prévalence quinquennales, ES et EHPAD)
- 1 mission Audits et évaluation des pratiques de prévention des IAS (GREPHH)
- 1 mission Documentation, information, communication (Nosobase® + site CCLin/Arlin)
- 1 mission Formation, sensibilisation à la prévention des IAS (REX, Gestion des risques, ...)

CONSULTATION NATIONALE (EN COURS) VERS :

- Les CCLin/Arlin, les coordinateurs de réseaux nationaux Raisin
- Les sociétés savantes (SF2H, Spilf, SRLF, SFAR, SFM...) ; CNR
- ONERBA, GERES, Associations d'usagers...
- DGS, DGOS, DGCS, HCSP...
- HAS, ANSM, ANSES, ECDC...

MAINTENIR LES ACTIVITES ESSENTIELLES (RAISIN)

- Réponse aux signalements
- ENP ES 2017 : mise en œuvre
- ENP EHPAD 2016 : restitution, valorisation
- Réseaux nationaux de surveillance en incidence : ATB, BMR
- Remplacer comité Raisin : comité du « Réseau de prévention des IAS » ?

+ GREPHH

METTRE EN PLACE LES C-PIAS (DGS, DGOS, ARS) : 30 JUIN 2017

- Finaliser modélisation DGOS / Missions régionales
- Publier l'appel à candidatures pour leurs responsables ➡ Instruction aux ARS
- Etudier les candidatures et nommer les responsables + AVIS SpFrance

COMITÉ « MISSIONS NATIONALES IAS »

INSTANCE D'ÉLABORATION D'APPELS À PROJET ET D'ÉVALUATION DE PROJETS

- Il appuiera Santé publique France pour la rédaction des cahiers des charges des missions nationales, en cohérence avec les priorités de SpFrance et les recommandations du Propias
- Il évaluera la qualité scientifique des dossiers de candidature reçus afin de permettre à l'agence de les sélectionner (seuls des CPias peuvent candidater).
- Il évaluera par ailleurs annuellement les activités des CPias correspondant aux missions nationales

COMPOSITION :

9 MEMBRES EXPERTS NOMMÉS PAR LE DG DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

- Les membres sont représentatifs des différentes spécialités et compétences intervenant dans le champ de la prévention des IAS et de la RATB
- J-C Lucet (Président), G Antoniotti, P Berthelot, C Bosi, L Cauchy, B Grand-Bastien, J-W Decousser, L Marty, C Pulcini

8 MEMBRES EN REPRÉSENTATION

DGOS : S Renard-Dubois, DGS : B Worms, HAS : L May, CNAMts : G Motika, ARS : E Jean et SpFrance : I Poujol (Cire), A Berger-Carbonne, T Debord

PREMIÈRE RÉUNION LE 31 MAI 2017

CALENDRIER

- Consultation nationale : **29 mai** (retardataires pris en compte...)
- Nomination des responsables C-PIAS par les ARS : **30 juin 2017**
- Réunions du CMNIAS : 31 mai, 13 juin, 30 juin et **tout l'été...**
- Rédaction des appels à projets pour les Missions nationales (CMNIAS) : **juin-sept 2017**
- Mise en place d'un comité technique succédant au Raisin : **septembre 2017**
- Publication des appels à projet pour les missions nationales : **septembre 2017**
- Analyse des dossiers (CMNIAS) : **novembre-décembre 2017**
- Nomination au plus tard le 31/12/2017 : **démarrage des missions au 01/01/2018**

CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS LA CONTINUITÉ...

- AU NIVEAU RÉGIONAL AUTOUR DE L'ARS
- AU NIVEAU NATIONAL :
 - Prendre en compte l'expérience acquise depuis 20 ans via la coordination CClin/Arlin/Raisin
 - Mais nouvelles opportunités

UN ENJEU IMPORTANT : LA COMMUNICATION

- Vers les équipes CClin-Arlin actuelles : visibilité sur l'organisation à venir
- Vers l'ensemble du réseau qu'elles animent : professionnels en hygiène / de santé

TIMING TRÈS CONTRAINT